

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

DELIBERATION N°2019.00286

GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET L'ETAT POUR LE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE D'INFRASTRUCTURE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'ECRAN ANTI-BRUIT A SAINT-ETIENNE METROPOLE - ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DU GROUPEMENT

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 74

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,

Le 09 juillet 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190627-D20190028610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190709

Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
M. Julien LUYA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-
CHEYTION, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Roland GOUJON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, Mme Anne-Françoise VIALLO

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET L'ETAT POUR LE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE D'INFRASTRUCTURE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'ECRAN ANTI-BRUIT A SAINT-ETIENNE METROPOLE - ELECTION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DU GROUPEMENT

Une convention de groupement de commande a été conclue avec l'Etat concernant le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre d'infrastructure, en vue de la réalisation d'écrans anti-bruit le long de la RN88.

Il s'agit d'un groupement de commandes conclu sur le fondement des articles L.2113-6 à 7 du code de la commande publique. Les prestations feront l'objet d'un marché public de maîtrise d'œuvre d'infrastructure, à procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L. 22124-1 et suivants et R. 2124-1 et suivant du code de la commande publique.

Saint-Etienne Métropole a la responsabilité de coordonner ce groupement.

Les membres de la Commission d'appel d'offres ad hoc créée pour le groupement doivent être désignés conformément aux dispositions de l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et à cette fin, le Conseil Métropolitain doit procéder à cette élection.

Chaque membre du groupement qui dispose d'une Commission d'appel d'offres doit élire un représentant titulaire et un représentant suppléant. Cette élection doit se faire parmi les membres élus de la Commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.

Par conséquent, il est demandé aux élus du Conseil Métropolitain de bien vouloir élire le représentant titulaire et le représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement, parmi les membres élus titulaires de la Commission d'appel d'offres de Saint-Etienne Métropole. Le représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole assurera la présidence de la Commission d'appel d'offre ad hoc.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures proposées.

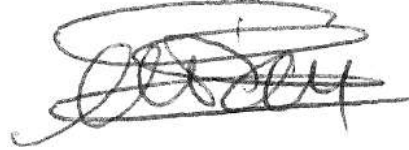
Il s'agit de Monsieur Henri Bouthéon en tant que représentant titulaire et Monsieur Michel Maissonette en tant que représentant suppléant.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.
Il constate l'absence d'autre candidature.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- **Monsieur Henri Bouthéon comme représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole et Monsieur Michel Maisonnette comme représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole de la commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes avec l'Etat pour le lancement d'un appel d'offre de maîtrise d'œuvre d'infrastructures, en vue de la réalisation d'écrans anti-bruit de la RN88.**

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU